



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 11 AVRIL 2013**

Convocation du Conseil Municipal du 4 avril 2013.
Sous la présidence de M. Laurent LERCH, Maire.

Etaient présents : M. Antoine EHRET, Adjoint, Mme Jacqueline SCHILDKNECHT, Adjointe, M. Raymond TROMMENSCHLAGER, Adjoint, Mme Nathalie GAERTNER-BATTMANN, Adjointe, M. Julien AST, Adjoint, Mme Eliane FARNY, Adjointe, M. Richard MORITZ, Adjoint, Mme Annie MUNCK, Mme Edmée BATTMANN, M. Dominique KILLHERR, Mme Marie-Thérèse GALLIOT, M. Michel WIESSER, M. Didier SANSIG, Mme Marie-Marthe KOLB, M. Norbert BEHRA, Mme Monique MANIGOLD, M. Pierre BATTMANN, Mme Colette NASSANY, M. Franck DUDT, M. Roland DIETRICH, M. Edouard RINGENBACH, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés : Mme Astride BINDER, M. le Dr. Pierre SCHWARB, M. Michel BATTMANN, Mme Kathia HAAS avec procuration à M. le Maire, M. Marc BISCHOFF avec procuration à M. Julien AST,

--oo0oo--

L'ordre du jour adopté est :

- I. **BUDGET PRIMITIF 2013**
 1. Budget Principal
 2. Budget Forêt
 3. Budget Eau
 4. Budget Assainissement
- II. **FISCALITE LOCALE – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013**
- III. **AMORTISSEMENT – SUBVENTIONS ET BIENS D'EQUIPEMENT**
- IV. **ACQUISITION TERRAIN – LIAISON ECOLES ABEILLES-REMPARTS**
- V. **DIVERS.**

--oo0oo--

TEXTE INTEGRAL DES DELIBERATIONS

I. BUDGET PRIMITIF 2013

1. BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un Budget principal équilibré en section d'investissement à 2 662 694.21 € et en section de fonctionnement à 3 384 024.82 €. Celui-ci reflète l'engagement du Conseil à poursuivre sa gestion rigoureuse dans les dépenses de charges courantes, et montre les ambitions pour la Ville en terme d'amélioration d'accueil des scolaires, de la sécurité routière et des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments.

L'extension de l'école maternelle (830 000 €) et l'aménagement de la rue Mont du Château (115 000 €), constituent les deux principaux programmes d'investissement. Un emprunt de 265 000 € s'ajoutera aux recettes d'autofinancement et de subvention pour assurer le financement de 0,8 KE d'intervention dans le domaine de la voirie, de la poursuite de l'amélioration de l'éclairage public, des travaux sur les différents bâtiments (perception, archives municipales, église, temple...) mais également de l'acquisition de terrain, d'équipement (broyeur, armoire ignifuge,) et de signalisation (projet de sentier historique). Le soutien au monde associatif restera également conséquent.

Les charges d'exploitation impactées par d'importants programmes de réfection de voirie et de travaux en régie font l'objet de la poursuite d'une optimisation des consommables et des énergies.

Malgré ces dispositions de rigueur, l'exercice ne pourra dégager un autofinancement acceptable et durable sans ajustement des taux de fiscalité.

Les budgets annexes reprennent les programmes définis. Ceux des améliorations de réseaux dans les rues pour l'assainissement et l'eau, et les prévisions des coupes et travaux forestiers pour le budget annexe forêt

Vu le débat d'orientations budgétaires approuvé le 26 mars 2013,

Après avis de la commission des finances des 12 mars, 21 mars et 4 avril 2013 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Raymond TROMMENSCHLAGER ;

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide par 22 voix pour et 2 abstentions** :

. d'approuver le budget primitif principal et ses annexes de l'exercice 2013 ainsi présentés.

Budget PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
Investissement	2 662 694.21	2 662 694.21
Fonctionnement	3 384 024.82	3 384 024.82
Total	6 046 719.03	6 046 719.03

2. BUDGET FORET

Budget FORET	Dépenses	Recettes
Investissement	139 625.66	139 625.66
Fonctionnement	461 221.03	461 221.03
Total	600 846.69	600 846.69

3. BUDGET EAU

Budget EAU	Dépenses	Recettes
Investissement	1 493 616.12	1 493 616.12
Fonctionnement	972 842.41	972 842.41
Total	2 466 458.53	2 466 458.53

4. BUDGET ASSAINISSEMENT

Budget ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes
Investissement	659 759.53	659 759.53
Fonctionnement	634 531.30	634 531.30
Total	1 294 290.83	1 294 290.83

- . de voter la subvention au Groupement d'Actions Sociales du personnel communal pour 1 650 € et de l'inscrire au tableau des subventions annexé au budget primitif 2013 ;
- . de préciser que les crédits sont votés au niveau du chapitre pour les sections fonctionnement et investissement.

II. FISCALITE LOCALE – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013

Monsieur le Maire précise que la diminution des dotations, dont celle de la DGF et l'augmentation de la contribution à la péréquation « horizontale » constatées ces deux dernières années, impacteront fortement les finances de la Ville ces prochaines années. S'ajouteront également les augmentations, notamment de la TVA, des énergies et la prise en charge des rythmes scolaires.

Malgré la maîtrise des charges courantes, la Ville connaîtra des difficultés à dégager un autofinancement conforme aux objectifs et aux ambitions.

La Commission des Finances souhaite anticiper cette situation de restriction en proposant d'augmenter les taux d'imposition de 1 % par rapport à 2012. Cette augmentation se traduit par une recette fiscale supplémentaire de 10 059 €, qui viendrait en diminution de l'emprunt. A noter que la valorisation nationale des bases a été fixée à 1.8%.

L'équilibre du budget 2013 tient compte d'une augmentation des taux de 1% et d'un produit attendu de 987 048 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide par 22 voix pour et 2 voix contre :**

de fixer les taxes locales pour l'année 2013 comme suit :

LIBELLES	Taux 2013	BASES €	PRODUIT €
Habitation	10.70	3 222 000	344 754.00
Foncier Bâti	8.57	3 927 000	336 544.00
Foncier Non-Bâti	64.02	77 500	49 615.00
Cotisation foncière des entreprises	16.44	1 558 000	256 135.00
TOTAL			987 048.00

III. AMORTISSEMENT – SUBVENTIONS ET BIENS D'EQUIPEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil que les nouveaux biens entrant dans l'inventaire et patrimoine d'investissement de la commune sont assujettis à l'amortissement. Il appartient au Conseil Municipal de fixer les modalités de ces amortissements.

Monsieur le Maire soumet la proposition de la commission des finances des dispositions suivantes pour :

- Budget Assainissement : amortissement de la station d'épuration en linéaire sur 30 ans à compter de 2014
- Budget Principal :
 - o Don à l'EHPAD : de 112 KE sur 15 ans à partir de 2013
 - o Participation à la construction du nouvel EHPAD de 460 KE : sur 15 ans à compter de l'année suivant le versement du solde.
 - o Travaux d'investissement sur immeubles communaux de rapport (générant des loyers) : 15 ans.
 - o Plantations d'arbres et arbustes : 15 ans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **adopte à l'unanimité** les dispositions et modalités d'amortissement présentées par Monsieur le Maire.

IV. ACQUISITION TERRAIN – LIAISON ECOLES ABEILLES-REMPARTS

Le Conseil Municipal avait sollicité l'ADAUHR dans le cadre de son projet de requalification de secteurs urbains. Elle avait souligné l'intérêt de créer une liaison entre les deux bâtiments scolaires des Abeilles et des Remparts.

Une opportunité foncière s'offre à la Ville. Celle-ci permettrait de répondre favorablement à cet objectif d'aménager un cheminement direct entre deux centres d'intérêt.

En date du 1^{er} février 2013, le service France Domaine a estimé à 15 000 € l'are la valeur vénale actuelle de la bande de terrain objet du projet d'acquisition, située rue du Moulin. Un géomètre expert a été chargé de préciser les limites définitives, pour une contenance de près de 3,16 ares, suivant un croquis approuvé par la commission d'urbanisme puis par le propriétaire du terrain.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'en faire l'acquisition au prix de 15 000 € l'are.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide par 22 voix pour et 2 abstentions** :

- d'approuver l'acquisition d'une bande de terrain d'une contenance de près de 3 ares issue des parcelles cadastrées section 2 n°153, 154, 155, 156 situées rue du Moulin au prix de 15 000 € l'are
- d'approuver la prise en charge par la commune des frais de notaire et de géomètre
- de préciser que la somme de la transaction est inscrite au budget primitif principal
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération et notamment signer l'acte notarié nécessaire à cet achat.

V. DIVERS

1. Haut-Rhin Propre

Le Conseil Municipal remercie les 330 bénévoles qui ont participé à cette opération. Parmi eux, les représentants des associations locales, mais également les scolaires du primaire et du collège.

Madame Edmée BATTMANN précise que ces derniers s'appliquent à multiplier les gestes pour la sauvegarde de l'environnement tout au long de l'année, conformément à leur projet pédagogique.

2. Animations de Pâques

Le Conseil Municipal a salué l'initiative de créer un parc animalier près de la place Clemenceau pendant ces festivités.

3. Eco points

Les dépôts sauvages près des éco points font l'objet de verbalisations. La benne des déchets verts n'est pas accessible pendant la durée des travaux de pose des réseaux pour le tennis.

4. Bureau de vote

Une commission composée de Monsieur Norbert BEHRA, des adjoints au Maire et des services administratifs de la Ville proposera une répartition des électeurs dans les différents bureaux de vote, plus adaptée à leur capacité d'accueil.

5. Dates à retenir

Le samedi 27 avril, les services techniques et espaces-verts ouvriront leurs portes.
Par la même occasion, la grange BURCKLE rénovée sera inaugurée.

Le samedi 18 mai, le nouvel EHPAD sera inauguré.

